

DÉCLARATION DES CO-PRÉSIDENTS DE LA RÉUNION VIRTUELLE DU COMITÉ DIRECTEUR QUI S'EST TENUE LE 15 MAI 2023

La septième réunion du Comité directeur de l'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) s'est tenue à distance le 15 mai 2023.¹ L'Initiative IISF est une initiative conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Nous nous félicitons de la poursuite du déploiement de l'initiative et des résultats tangibles qu'elle produit au bénéfice des pays en développement. L'assistance dispensée au titre de l'Initiative IISF, notamment sur des dossiers rendus anonymes traités en collaboration avec des partenaires², a généré des recettes fiscales non négligeables. Au total, les administrations fiscales de pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe orientale, d'Amérique latine et des Caraïbes ayant bénéficié d'une assistance au titre de l'Initiative IISF ont perçu plus de **2 milliards d'USD** de recettes fiscales supplémentaires et effectué des redressements fiscaux se chiffrant à près de **5 milliards d'USD** grâce à cette assistance.

À ce jour, les programmes IISF couvrent 59 juridictions, et l'on dénombre 63 programmes achevés et 54 programmes en cours, dont 24 sont des programmes Sud-Sud. Tous ces programmes répondent à une demande émanant d'administrations fiscales de pays en développement.

Nous estimons que les domaines dans lesquels les demandes d'assistance au titre de l'Initiative IISF vont probablement se concentrer sont les vérifications concernant les prix de transfert et les enquêtes pénales sur des délits fiscaux, qui apporteront une contribution concrète à la lutte contre les flux financiers illicites. Nous suivrons avec attention le déroulement des programmes pilotes sur la transformation numérique des administrations fiscales et le recours effectif à l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, qui viennent compléter les travaux du Forum mondial de l'OCDE sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

Parce que les règles relatives à l'impôt minimum mondial sur les bénéficiaires des sociétés deviennent rapidement une réalité, les membres du Comité directeur ont réfléchi à la nécessité urgente de renforcer les capacités pour permettre aux pays en développement de percevoir une part des recettes potentiellement considérables que cet impôt va générer. Nous avons décidé que l'Initiative IISF pourrait, aux côtés de celles d'autres acteurs, offrir aux pays en développement un accompagnement à l'application pratique des règles relatives à l'impôt minimum mondial.

¹ Étaient présents M. John Christensen (cofondateur du Réseau pour la justice fiscale), M. Bob Hamilton (Commissaire de l'Agence du revenu du Canada), Mme Nora Lustig (Professeure d'économie latino-américaine et Directrice du Commitment to Equity Institute (CEQ) à l'Université de Tulane) et M. Ekniti Nitithanprapas (Directeur général, Direction des droits d'accise de l'administration des impôts, Thaïlande). Étaient excusés Mme Mary Baine (Secrétaire exécutive adjointe, Forum africain sur l'administration fiscale), Sir Paul Collier (Professeur d'économie et de politiques publiques, Blavatnik School of Government, et Directeur de l'International Growth Centre de l'Université d'Oxford) et M. Ville Skinnari (Ministre de la Coopération au développement et du Commerce extérieur, Finlande).

² Y compris avec le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) et le Groupe de la Banque mondiale.

Nous avons adopté le plan de travail pour 2023/24, lequel prévoit un objectif de 150 programmes d'ici à la fin 2024 et un élargissement de l'initiative à la mise en œuvre concrète des règles relatives à l'impôt minimum mondial sur les bénéficiaires des sociétés, à l'utilisation effective des déclarations pays par pays et aux vérifications portant sur l'application de la TVA au commerce numérique.

Pour l'avenir, nous avons indiqué que l'Initiative IISF devrait rester principalement axée sur des questions de fiscalité internationale, et souvent sur des travaux de vérification et d'enquête lorsque la confidentialité des informations sur les contribuables doit être protégée. L'Initiative IISF devrait être complémentaire de celles d'autres acteurs prenant une part active à la coopération en matière fiscale, en particulier d'autres organisations internationales et régionales, et ses activités devraient être reliées aux processus de planification et de financement en place dans les pays, tels que les Cadres de financement nationaux intégrés.

Nous avons encouragé les équipes de l'OCDE et du PNUD à travailler main dans la main, à unifier davantage leurs activités, leur budget et leur gestion et à exécuter avec efficacité et efficacité le plan de travail ambitieux qui a été défini. Nous sommes fermement convaincus que l'Initiative IISF peut aider les pays en développement à mobiliser leurs ressources intérieures au service de la réalisation des Objectifs de développement durable.

Les co-présidents

M. Mathias Cormann (*Secrétaire général de l'OCDE*)

M. Achim Steiner (*Administrateur, PNUD*)